

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
- Modification des Statuts de l'APEGE -**

Madame, Monsieur,
Chère Membre, cher Membre de l'APEGE,

Vous êtes invités à participer à l'**Assemblée générale extraordinaire** qui a pour objet la **modification des Statuts et des Annexes 1 et 2** (en vigueur depuis juin 2014). La séance aura lieu :

Mardi 1^{er} avril 2020, à 13h45 précises
en l'aula de la salle Frank-Martin (Collège Calvin), rue de la Vallée 3, Genève
Mobilité : accès à l'ascenseur dans l'entrée

Ordre du jour

Ouverture de la séance | Bienvenue | Membres excusés | Désignation des scrutateurs |

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Introduction des Statuts modifiés

3. Présentation des Statuts et amendements reçus après mise en consultation auprès des membres

Tableau comparatif des Statuts en vigueur depuis 2014 et des Statuts modifiés.

Mise en lecture et en discussion – Vote pour approbation des articles discutés – Vote pour approbation au complet des statuts modifiés - Abrogation des statuts 2014

4. Présentation pour information du Cahier des charges modifié des fonctions spécifiques qui remplace l'Annexe 1 des Statuts 2014.

Abrogation de l'Annexe 1 des statuts 2014

5. Présentation pour information du Règlement modifié des indemnités annuelles et du remboursement des frais qui remplace l'Annexe 2 des Statuts 2014

Abrogation de l'Annexe 2 des Statuts 2014

14h45 : Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

----- **PAUSE de 15 minutes** -----

L'Assemblée générale ordinaire qui suit s'ouvrira à **15h00** .

(Voir convocation et OdJ joints à ce courrier)

Entre-temps, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chère Membre, cher Membre, nos meilleurs messages.

Au nom du Comité de l'APEGE

Samuel Cornuz
Vice-Président

Georgette Pugin
Présidente

Robert Pattaroni
Vice-Président

GP/ 8 février 2020